

Commune de VILLAROGER

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MERCREDI 19 MAI 2021 à 17H30

Présents : BOULANGEAT Mégane, CERISE Jérôme, DUBOS Jean-Christophe, CHARDON Maurice, EMPRIN Alain, EMPRIN Mireille, LIMBARINU Nadine, MARMOTTAN Lionel, VIVET-GROS Alexis

Absents : COGEZ Frédéric

CREY Marlène qui a donné procuration à Mégane BOULANGEAT

Secrétaire de séance : Mégane BOULANGEAT

Le Conseil Municipal :

- Accorde une subvention de 500€ à l'association « secours en montagne de Haute Tarentaise », pour l'organisation du 50^{ème} anniversaire du PGHM
- Approuve l'acquisition d'un terrain cadastré Section C n° 251 au lieu-dit « Les Cotes », d'une surface de 2856 m2, appartenant à Electricité de France, nécessaire à la mise en place du périmètre de protection immédiat du captage des Leissières, au prix de 1,53€/m2 soit 4369,68€
- Approuve l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée Section E n° 3065, d'une surface de 2m2 dans le cadre de la régularisation de la voirie de La Savine
- Approuve le rapport d'activités du concessionnaire au concédant présenté par la Société ADS pour la saison 2019/2020 (Alexis VIVET-GROS, Jérôme CERISE et Jean-Christophe DUBOS ont quitté la salle)
- Accepte la participation financière de Villaroger, à hauteur de 2000€, pour les frais de production du direct télévision du Tour de l'avenir 2021, la CCHT prenant en charge 15000€ et 15000 € étant répartis entre les communes membres
- Approuve la convention de financement d'un service de transport scolaire entre la Région Auvergne Rhône-Alpes, la communauté de communes de Haute Tarentaise et la commune de Villaroger concernant le circuit scolaire entre le Hameau de La Savine et l'école primaire de La Gurraz et le rabattement des élèves internes les lundi et vendredi à l'aire de chaînage de La Raie
- Décide le recrutement d'un agent contractuel au sein du service technique du 1^{er} juin au 31 août, sur une durée hebdomadaire de 12H30
- Décide de reporter la décision d'attribution du marché de travaux relatif à la création d'une route d'accès et d'une plateforme pour la future STEP du Hameau de La Savine, dans l'attente d'éléments complémentaires demandés par la commission d'appel d'offres
- Accepte de rembourser à M. VIVET-GROS les frais qu'il a engagé pour se rendre à une réunion à Rennes avec un autre élu, pour un montant total de 505,83 € (M. VIVET-GROS et Mme EMPRIN ont quitté la salle)
- Accepte la répartition de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la salle polyvalente initialement confiée au Cabinet ARCHITECTURE ENERGIE, pour un montant total de 39820 € HT, soit :
 - . Cabinet Architecture Energie : 26720 € HT
 - . Alpes Structure : 6300 € HT
 - . Agence des Fluides : 6800 € HT

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLAROGER pour être affiché le 26 mai 2021 à la porte de la Mairie.

La secrétaire de séance
Mégane BOULANGEAT



A VILLAROGER le 26 mai 2021

Le Maire,
Alain EMPRIN

